

AGENDA

Dimanche 3 mai : AAE - A la recherche de Sylvie (voir encadré).

Vendredi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945. Rendez-vous à 11 heures place Jeanne d'arc suivi d'un vin d'honneur au local d'animation.

Samedi 9 mai : conférence sur l'histoire de la JEEP (voir encadré ci-contre).

Dimanche 10 mai : AAE - Randonnée autour de Bouillancy. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

Dimanche 24 mai : AAE - Randonnée autour de Léviguen. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

Samedi 30 mai : fête des voisins au stade municipal à partir de 18h30 suivi du feu d'artifice vers 22h30.

DONNEZ VOTRE SANG

Une collecte de sang aura lieu le 12 mai 2026, de 14h00 à 19h00 à la Maison du Temps Libre, rue des Pavillons à Nanteuil-le-Haudouin.

Vous devez avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et être en bonne santé pour participer.

RAPPEL

FRANCE SERVICES

Afin de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives, vous avez la possibilité de vous rendre à la permanence de Nanteuil au 7b rue Ernest Legrand aux horaires d'ouverture suivants :

Lundi 10:00 - 12:00

Mardi et mercredi 09:00-12:00 /
14:00-17:00

Jeudi 09:00-12:00 / 16:00-17:30

Vendredi 09:00-12:00 / 15:00-18:00

(Tel 03 44 88 37 90)

Une conférence sur l'histoire de la JEEP (le véhicule célèbre de la libération) est organisée le samedi 9 mai. De sa genèse à nos jours. Présentation autour des 2 Jeep de Baron par les heureux propriétaires : historique, subtilités mécaniques, etc.

Deux horaires possibles : 14H ou 16H au 6 Impasse de l'Abreuvoir à BARON.

L'ECHO DE BARON Mai 2026



www.mairiedebaron.fr

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 AVRIL 2026

Étaient présents : Laurent DI PIZIO, Julien BOCQUILLON, Teddy DESFONTAINES, Clémentine DE SMET, Frédéric DOURLLEN, Patrick HEURTAUX, Clothilde de LA BÉDOYÈRE, Fabrice LEGEMBRE, Jérôme MIROUX, Laetitia POGUET, Cathy ROSIERS, Colette THÉBAULT, Annick UDA.

Était excusée : Vanessa MONGET (pouvoir à L. POGUET).

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal a été approuvé.

Ce Conseil a pour but de désigner les membres titulaires et suppléants pour les différentes commissions suivantes qui doivent composer un conseil municipal :

- # Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
- # Commission d'appel d'offres. Délégation de service public.
- # Commission communale consultative qui concerne l'urbanisme, les projets et travaux.
- # La communication, l'animation, les commerces, les associations et l'embellissement du village.
- # Une commission finances.
- # Une commission affaires scolaires.
- # Le contrôle des listes électorales.

Il est ensuite procédé à l'élection de représentants auprès des différentes collectivités comme suit :

- # Le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette.
- # L'Association Départementale pour l'Informatisation des Collectivités de l'Oise (ADICO)
- # Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit.
- # Le Centre Socioculturel Les Portes du Valois de Nanteuil-le-Haudouin.
- # Le collège de Nanteuil-le-Haudouin.
- # Un correspondant défense.
- # Un correspondant incendie et secours.

Le Conseil a ensuite confié au maire, pour la durée du présent mandat, les délégations suivantes :

- # Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 15 000 € h.t.

Conclure ou réviser le louage de choses pour une durée maximum de 12 ans.

Gérer les concessions dans le cimetière.

Décider de l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 4600 €.

Fixer les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.

Le Conseil approuve la signature d'un contrat pour l'entretien des espaces verts communaux avec la Sté JARDIN DÉCOR pour un montant de 25 731,61 TTC/an.

Dans le cadre des demandes de subventions pour la réhabilitation de l'étage de l'ancien presbytère, la préfecture demande de fixer le loyer de ce futur local professionnel. Le Conseil décide de fixer ce loyer pour un montant de 2 400€/an.

Informations diverses.

Un projet pour mettre en valeur le patrimoine de Baron va être mis en place.

FIN DE SÉANCE : 21H45

À LA RECHERCHE DE SYLVIE DIMANCHE 3 MAI 2026

Matinée sportive (sans compétition), avec au programme :

- > Rando pédestre 11-15-20 km
- > 4 parcours de VTT de 16 à 75 km.
- > 3 parcours de vélo route cyclotourisme de 46 à 103 km.

Départ de la salle des sports de Baron

Tarifs :

Licenciés : 5 € - Autres : 8 €

Enfants : gratuit

Renseignements vélo :

06 78 05 61 60 ou www.aae-baron.fr



Nous conseillons aux baronnais de rentrer leur(s) véhicule(s) chez eux afin de faciliter le stationnement lors de cette manifestation.

BROCANTE AU STADE MUNICIPAL DIMANCHE 7 JUIN DE 8H00 À 17H30

Les exposants devront effectuer une réservation auprès du comité des fêtes à l'aide de l'imprimé qui figure sur le site de la commune www.mairiedebaron.fr rubrique « Agenda » ou au 06 70 35 84 35

INSCRIPTIONS AU LOCAL D'ANIMATION DE 10H00 à 11H30

Lundi 4 mai

Jeudi 7 mai

Samedi 16 mai

C'est avec beaucoup d'émotion que la mairie de Baron a fêté le départ en retraite de Sylvie et Maud, deux collègues formidables qui vont vraiment manquer !

A celles qui partent une retraite heureuse et remplie de projets passionnants. À celles qui arrivent : la bienvenue parmi nous, et que cette nouvelle page soit riche en accomplissements !"

ATELIERS

« MAÎTRISE DU NUMÉRIQUE »

A compter du 28 avril, la CCPV propose un programme de formation sur la pratique du numérique

**chaque mardi de 9h30 à 12h30
au local d'animation de Baron**

Plus d'infos au 06 31 34 51 07

Jours	Mairie et Agence Postale 03 44 54 20 55
Lundi	9 h 00 à 12 h 00
Mardi	9 h 00 à 12 h 00
Mercredi	Fermé
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00
Samedi	9 h 00 à 12 h 00